

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20021 - 77EME ANNÉE

René Sotaca et Julie Aroubani pour une « Maison du Maloya »

« Pour ne plus oublier aucun pan de cette belle histoire et dans un souci urgent de transmission, tous ensemble, toutes les collectivités, allons faire un « ron » officiel. Une maison où chaque réunionnais pourra ressentir ce que finalement le maloya a de plus fort comme message, à savoir « in maloya i shant pa tousèl ». », affirment René Sotaca et Julie Aroubani, conseillers départementaux de La Réunion.

Le maloya, est un chant des esclaves venant de Madagascar et d'Afrique de l'Est.

Au Mozambique, maloya signifie « incantation, sorcellerie », au Zimbabwe « grand sorcier » à Madagascar « Maloy aho » veut dire « parler, dire ce que l'on a à dire » ou « malahelo aho » qui exprime la tristesse, la mélancolie. Chacun choisira l'origine qu'il veut tant elles sont liées.

Dans la société réunionnaise, le rôle du maloya n'est plus à expliquer. Comme une complainte, « pouléré » il a servi autrefois à nos ancêtres à exprimer leurs peines et leurs douleurs. Ils s'en sont également servis pour se moquer des maîtres, pour organiser des rébellions.

Il est surtout le lien entre les vivants et les morts, les descendants d'une lignée et ses ancêtres. Les kabarés seront donc interdits sur les propriétés des colons et à la départementalisation cette interdiction sera officielle, le maloya « musique primitive et tapageuse aux postures lascives



René Sotaca et Julie Aroubani.

pour adeptes de sorcellerie, de débauchés et ivrognes en tout genre » sera prohibé par l'administration française.

Nous ne pouvons pas dire que cette prohibition n'a laissé aucune trace, surtout pour le maloya sacré, chanté en « langaz malgas ou makwa » connu des initiés et transmis par l'oralité. La plupart de ces chants sont perdus à ce jour et ces derniers, tout comme les rituels en eux-mêmes, ont fini par se créoliser probablement « dann bitasyon ».

Le maloya profane, lui a su braver les interdictions. Il a même accompagné et accompagne encore toutes les luttes du peuple réunionnais contre les injustices.

Après tant de chemin parcouru, nous pouvons tenter aujourd'hui de classer le maloya en deux écoles :

– Celle des anciens, « dann bitasyon », « dann kalbanon », avec des

zarboutans tels que Lo Rwa kaf, Gramoun Lélé, Gramoun Baba, Gramoun Bébé, Manent, Henri, Simon Laguarrigue, GramounSello ;
– Celle traditionnel de la relève, « dan la kour », maloya électrique, saleg, jazz.

Pour ne plus oublier aucun pan de cette belle histoire et dans un souci urgent de transmission, tous ensemble, toutes les collectivités, allons faire un « ron » officiel. Une maison où chaque réunionnais pourra ressentir ce que finalement le maloya a de plus fort comme message, à savoir « in maloya i shant pa tousèl ». L'unité, lien social et le regroupement seront les pierres fondatrices de cette Maison du Maloya. Et comme le disait si bien Firmin Viry « maloya i mor pi »

Les conseillers départementaux du canton 4
Julie Aroubani
René Sotaca

Elie Hoarau accueille Fabien Roussel dans le Sud

Samedi matin, à Saint-Pierre, Elie Hoarau, Président du PCR, était très entouré pour accueillir Fabien Roussel. D'abord, pour une visite chez « l'Association des Femmes de Marins Pêcheurs », située à Terre Sainte, puis chez Jean Bernard Maratchia, à Ligne Paradis, pour des questions agricoles, en compagnie de Michel Moutama, Président de la CGPER. L'accueil a été très chaleureux dans les 2 endroits.

Le monde la mer

Tout a commencé par la visite guidée d'une exposition consacrée à l'histoire de la pêche à Saint Pierre. Ironie de l'histoire, on parle de petite pêche, aujourd'hui, alors que c'est un métier traditionnel qui a fait la renommée et la prospérité de ce coin pittoresque de la capitale du Sud. Celle-ci s'est prolongée, à l'extérieur de la salle, par des exposés sur les problèmes actuels que rencontre la profession de la pêche. Le candidat a été sensibilisé par la Présidente de l'AFEMAR et 2 jeunes professionnels. Plusieurs fois, les jeunes ont fait le parallèle avec le monde agricole qu'il trouve mieux loti. Enfin, Mme Boutillon et les 2 jeunes ont rappelé l'existence d'un Décret qui interdit les plaisanciers de venir pêcher sur les DCP (Dispositif de Concentration de Poissons). Ce dispositif a été placé pour les professionnels mais n'est toujours pas appliqué.

Fabien Roussel a posé de nombreuses questions sur cette situation si particulière. Il a pris beaucoup des notes et s'est engagé à soutenir les revendications légitimes des acteurs de la petite pêche qui se trouvent en position de survie. "Témoignages" reviendra plus tard sur les différents aspects.

Le monde de la terre

Chez Bernard Maratchia, Elie Hoarau a présenté une famille bien connue du combat communiste, en particulier son père décédé. Aujourd'hui, Bernard Maratchia est Conseiller Régional sur la liste de Huguette Bello. A ses côtés, se trouvait Michel Moutama, celui qui a repris sa suite à la direction de la CGPER, le syndicat historique des planteurs.

Bernard Maratchia a souligné positivement la convergence des luttes dans le monde syndical agricole puis il a noté les incohérences à gérer les fonds d'intervention entre le Département et la Région. Une meilleure harmonisation ferait du bien à toute la profession. Il a aussi soulevé la mauvaise image attribuée aux agriculteurs alors qu'ils sont formés à toutes questions économiques, sanitaires et environnementales. En un mot, « l'agriculteur n'est pas un empoisonneur ». Il faut regarder du côté des contradictions de l'Etat, notamment qui signe des accords préjudiciables aux intérêts des professionnels réunionnais, que ce soient pour le sucre comme pour les pesticides. Par exemple, il est imposé aux Réunionnais d'utiliser 2 pesticides alors que les mêmes produits venant du Brésil utilisent jusqu'à 39 herbicides. Michel Moutama a facilité la tâche en remettant un dossier à Fabien Roussel, tout en faisant quelques commentaires sur la filière cannes et la perspective de l'autosuffisance alimentaire. Ils se sont exprimés sur l'interdiction d'exportation des fruits.

Propositions de Fabien Roussel

C'est avec aisance que Fabien Roussel a répondu, en intégrant ces problématiques dans le contexte de sa campagne électorale. Concernant le partage inégal des richesses sur la chaîne des valeurs, de la production à la distribution, il déclare : « On nage en pleine hypocrisie ».

Par exemple, TEREOS est en même temps un profiteur et un exploiteur. Pour Fabien Roussel, les aides doivent aller aux planteurs qui sont les vrais producteurs, avec des contraintes réelles. Si l'usiner doit bénéficier des aides publiques alors il faudrait la transparence sur les marges effectuées. Il rejoint ainsi la position de la profession qui réclame depuis longtemps d'ouvrir les comptes de tous les acteurs. Il a appris que sur un ananas victoria vendu 8 euros sur l'étal de Auchan, l'agriculteur réunionnais ne perçoit même pas 1 euro.

Parmi ses propositions, nous retiendrons la nécessité de reprendre le pouvoir sur les forces de l'argent et de l'économie et de fixer un prix garanti aux planteurs, une sorte de rémunération digne. Il est revenu sur la décision arrachée par l'infatigable parlementaire André Chassaigne qui permettra aux agriculteurs de partir à la retraite avec 85 % du SMIC. La Députée Huguette Bello avait soutenu l'initiative en y apportant des amendements.

Remarques d'Elie Hoarau

A la fin, Elie Hoarau a rappelé le rôle de l'Union européenne qui fixe des règlements et passe des Accords avec des pays tiers, sans nous consulter. Or, la France en est informée, mais nous ignore. D'où l'urgente nécessité d'organiser la Conférence Publique Territoriale pour déboucher sur une nouvelle gouvernance. A ce propos, il a rappelé qu'il appartient aux Réunionnais de dire ce qui est bon pour le pays. Il a rappelé l'expression de Fabien Roussel « c'est à vous de décider. Je m'engage à vous soutenir et porter vos revendications. »

Correspondant

French Bee tend la main à Air Austral

La proposition de French Bee de travailler avec Air Austral est un effet boomerang pour tous ceux qui ont torpillé le projet de low-cost long-courrier au motif qu'elle allait cannibaliser le trafic d'Air Austral. L'idée de Gérard Ethève et Marc Rochet a été mise en œuvre par Air Caraïbes : la création de French Bee, présidée par Marc Rochet. L'augmentation de trafic créée par les prix plus bas de French Bee ont montré que la direction d'Air Austral nommée par Didier Robert avait tort. French Bee est même suffisamment solide pour proposer une alternative à la fusion entre Corsair et Air Austral, car selon Marc Rochet, « French Bee et Air Austral sont complémentaires ».

French Bee est l'application par Air Caraïbes d'un projet révolutionnaire de compagnie aérienne low-cost long-courrier concrétisé par un partenariat entre Airbus et l'ancienne direction d'Air Austral, mais torpillé par l'équipe nommée par Didier Robert. L'idée venait de Gérard Ethève et de Marc Rochet, non-exploitée à La Réunion l'a été par Air Caraïbes Rochet qui a créé French Bee... présidée par Marc Rochet depuis sa fondation en 2016.

Le cœur de l'activité de French Bee est sa ligne entre Paris-Orly et l'aéroport de La Réunion. Elle a réussi à capter 20 % du trafic entre La Réunion et Paris grâce à une hausse de l'offre due à une baisse des prix entraînée par l'arrivée de French Bee. Le succès de French Bee rappelle que la filiale low-cost

long-courrier imaginée par Gérard Ethève et Marc Rochet n'allait pas cannibaliser Air Austral.

Une réussite qui aurait dû être celle d'Air Austral

Ce succès constitue une assurance de revenus pour la maison-mère Air Caraïbes, à l'heure où le trafic aérien entre la France et ses anciennes colonies deviennent déparlement subit le contrecoup de la gestion de l'épidémie par Paris.

Manifestement, French Bee a les reins suffisamment solides pour constituer une alternative au rapprochement capitalistique envisagé par l'État et Corsair. Ce rapprochement vise à créer d'importantes économies d'échelle, de l'ordre de 70 millions d'euros par an, mais a pour effet d'intégrer Air Austral à Corsair, ce qui fera perdre aux Réunionnais la direction de la compagnie aérienne réunionnaise.

French Bee est différente de Corsair. Si Corsair et Air Austral sont concurrentes, French Bee et Corsair sont complémentaires. Et dans un entretien accordé à Tour Mag, Marc Rochet, également directeur général d'Air Caraïbes, « entrouvre de nouveau la porte à une alliance possible entre French Bee et Air Austral » :

« A la fin il faut payer l'addition... »

« Les responsables d'Air Austral disent que la situation est très critique.

Sans doute des choix qui ont été

faits dans le passé et la façon dont elle a été gérée. A la fin il faut payer l'addition... Elle a l'air significative mais je n'en connais pas les chiffres.

Nous avons proposé à Bercy d'étudier les formules de coopération commerciale avec Air Austral mais on ne nous a pas répondu et le management d'Air Austral n'a pas souhaité regarder ces hypothèses là. Dont acte.

« French Bee et Air Austral sont complémentaires »

On y croyait avec Jean-Paul Dubreuil parce que French Bee et Air Austral sont complémentaires.

On est dans le trafic basse contribution dans le trafic à fort volume. Air Austral a une image et un positionnement différent, plus haut, initié par Gérard Ethève.

En termes de business je préfère me rapprocher de gens qui sont complémentaires plutôt que de ceux positionnés sur les mêmes segments de clientèle.

Air Austral est plus près de French Bee que de Corsair qui sont sur des produits identiques. Je veux bien qu'on me dise que si on rationalise on va faire des économies gigantesques, mais bonne chance à ceux qui derrière les tableaux Excel peuvent arriver à de telles conclusions.

L'offre est toujours valable et nous sommes prêts à faire un travail de fond sur ce dossier. Mais je pense que nous aurons l'occasion d'en reparler rapidement. »

M.M

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

20 déssanb 1848 : Labolission lésklavaz épi lindamnizassion bande propriyètèr zésklav...

Mézami,

Yèr nou la fète la fète la liberté, é pli sinp si zot i vé, la fète kaf, pars la plipar d'moune i apèl ali konmsa. Lané 1848, lo 20 déssanb 62500 zésklav la vni lib, é zot kondission la arzoinde sète lo 58500 pèrsone té lib avan lo vin déssanb... Mon konté lé in pé an gro, an gro pars dann tan-la l'avé la trète sovaz é bonpé demoune lété i travaye dann bitassions san baz légal.

Astèr dé pti mo dsi la fète kaf : ni koné kossa ni apèl kaf issi La Rényon mé sak i fo ni koné bien-é la pa pou anbrouye léspri mi ékri sa – toute zésklav lété pa « kaf », l'avé galman bande zésklave téi sorte dann l'Inde, l'avé kréol zésklav, l'avé shinoi, l'avé demoune téi sorte Madagaskar, l'avé mèm demoune blan-yab si zot i vé, in pé lété aborigène é téi sorte dann l'australie... Parèye la pa toute « kaf » lété zésklav in pé té lib inn foi zot lété fine afranshi é sa téi konte pou 30 % bande lib..

Mi panss zot i koné la trète té aboli dann bande koloni fransèz dopi 1817, mé la trète klandèstine la kontinyé aprés ziska l'ané 1830 par-la : é i koné sa par bande nofraz bato, épi par bande vante klandèstine.

Donk ni di 20 déssanb 1848 lésklavaz lé

aboli. I vien l'èr pou dédomajé. Dédomaz ki ? Pou mwin sak té i doizète lozik sé dédomaze demoune lété viktime la trète épi lété viktime lo travaye forssé. Zordi zot lé lib, mé toultan ké zot la travaye pou in mètr ébin sa i fodré péyé sa. Figuir azot bande zésklav té pa indamnizé zot é sé bande propriyètèr zésklav ké la gingn dédomazman...

Pli pir, avan lo labolission, bande zésklav afranshi téi i gingn in boute la tère pou zot néssésité, mé avèk l'abolission pa d'boute la tère, pa d'kaz pou résté, arienk in kontra langajman péyé kou d'lans pyère...

L'ané 1849, gouvernman la vote in dédomazman pou bande propriyètèr lésklav - a s'ki paré bande gro konm bande pti : dis mil propriyètèr pou in some 126 million lo fran or, donk par-la 27 milliard l'ero pou bande propriyètèr, é zéro kalbass pou bande zésklav.

Ziskakan ? Ziska zordi. Kossa la désside dann la loi Taubira ? Si mi tronpe pa la déssid anul la loi dsi l'indemnité l'ané 1849. Bande déssandan zésklav la garde dann trou.

Ni pé an roparlé dsi zot i vé.

Justin